

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 NOVEMBRE 2017

À une séance ordinaire du conseil municipal d'Adstock tenue le lundi, 13 novembre 2017 à 19h30 à l'édifice Bernard-Hamann dans le secteur Saint-Méthode, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Martine Poulin et Nicole Champagne, messieurs les conseillers Pierre Quirion et Michel Rhéaume, tous membres du conseil, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le directeur de l'urbanisme et des communications assiste également à la séance. À l'ouverture, je note l'absence des conseillers Sylvain Jacques et Nelson Turgeon.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux quelque 20 personnes présentes à cette séance et déclare celle-ci ouverte.

17-11-301

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Mot de bienvenue;
3. Adoption de l'ordre du jour;

Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

4. Procès-verbaux : report d'adoption des textes du mois d'octobre 2017;
5. Dépenses et autorisation de paiement;
6. Approvisionnement de propane : autorisation de signature d'un contrat d'un (1) an;
7. Absence de l'inspecteur en bâtiment et en environnement : désignation d'un fonctionnaire remplaçant;
8. Embauche d'un contractuel temporaire au Service des loisirs;
9. Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018;
10. Nomination du cabinet municipal : attribution des dossiers municipaux et des mandats de représentation;
11. Maire suppléant : détermination de la méthode de nomination et nomination;
12. Dossier Jacques Lessard – Sonya Néron : abrogation de la résolution 17-08-230;
13. Dossier Jacques Lessard – Sonya Néron : identification de servitudes, approbation des modalités de transfert de titre de propriété, mandat au notaire et autorisation de signature des documents;
14. Formation des élus offerte par la FQM : autorisation d'inscription pour les nouveaux élus;
15. Dîner d'information de la SADC : autorisation d'inscription;
16. Party des Fêtes des employés : autorisation de dépenses;

Aménagement, urbanisme et environnement

17. Adoption du règlement numéro 214-17, amendant le règlement numéro 83-07 en vue de permettre la circulation des véhicules tout terrain sur de nouveaux tronçons de route;

18. Renouvellement des mandats au sein du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de messieurs Gilles Binet et Éric Bujold ;
19. Renouvellement des mandats des membres du Comité consultatif sur l'environnement (CCE);
20. Appui du conseil dans la demande de monsieur Timothée Jacques auprès de la CPTAQ;
21. Cession au montant d'un (1) dollar et fermeture définitive à la circulation automobile d'un chemin de colonisation d'une partie du lot 5 450 380 : autorisation de signature;
22. Rendez-vous régional en patrimoine bâti de la MRC des Appalaches : désignation d'un récipiendaire dans la municipalité d'Adstock;

Développement socio-économique

23. Remboursement pour les travaux de main d'œuvre du club Chasse et Pêche St-Méthode – St-Daniel inc.;
24. Développement économique Canada : attribution d'un mandat pour l'installation d'une clôture dans le parc industriel;
25. Site Internet de la Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock : contribution municipale;

Travaux publics et voirie

26. Information sur les chantiers;
27. Travaux de pulvérisation, de planage et d'asphaltage : retenu du chèque le temps de l'avancement des travaux;
28. Projets dans le cadre du programme AIRRL : demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports;
29. Déneigement au lac Rochu : octroi d'un contrat à un entrepreneur;
30. Déneigement au lac Jolicoeur : octroi d'un contrat à un entrepreneur;

Sécurité publique

31. Travaux d'aménagement de la caserne incendie : attribution de contrats et achat d'équipements;

Loisirs, culture et vie communautaire

32. Directives de changement pour les travaux de mise à niveau du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher;
33. Mise à niveau du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher : recommandation de paiement numéro 2 et 3;
34. Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018 : dépôt d'un projet et autorisation de signature;
35. Réfection de la Bibliothèque de l'Avenir : demande d'aide financière;
36. Demande de commandite d'Opération Nez rouge : autorisation de la dépense;
37. Achat d'une souffleuse à neige pour la patinoire du secteur Saint-Daniel;
38. Affaires diverses :
 - 38.1 Adoption des directives de changement pour la Bibliothèque de l'Avenir;
39. Correspondance et rapport;
40. Période de questions;
41. Informations générales;
42. Levée de la séance.

Suite à l'ajout inscrit au point « Affaires diverses »,
Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Affaires du conseil, administration générale et ressources humaines

PROCÈS-VERBAUX : REPORT DE L'ADOPTION DES TEXTES DU MOIS D'OCTOBRE 2017

L'adoption des textes du procès-verbal du mois d'octobre est reportée à une séance subséquente.

17-11-302

DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Les élus présents affirment avoir pris connaissance de la liste des dépenses acquittées et à payer pour le mois en cours et tous s'en déclarent satisfaits.

Il est alors proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,
Et résolu d'accepter la liste des paiements effectués et d'autoriser le paiement des montants inscrits sur cette liste. Les déboursements totaux du mois d'octobre se chiffrent à 1 675 771.85 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-303

APPROVISIONNEMENT DE PROPANE : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT D'UN (1) AN

ATTENDU que l'évaluation des achats cumulatifs de propane pour la période couverte du contrat est inférieure à 25 000 \$;

ATTENDU que, pour la période se terminant le 31 août 2018, la firme « Hamel Propane » offre à la Municipalité d'Adstock de fournir la quantité de propane nécessaire à un prix fixe de 0.4220 \$ le litre excluant toutes taxes;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'accepter l'offre soumise par la firme « Hamel Propane » de fournir, au montant de 22 534.80 \$, taxes en sus, la quantité de propane nécessaire à la bonne marche des activités municipales. Ce contrat est valide jusqu'au 31 août 2018.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, le contrat de fourniture de propane à intervenir avec « Hamel Propane ».

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-304

**ABSENCE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT :
DÉSIGNATION D'UN FONCTIONNAIRE REMPLAÇANT**

ATTENDU que, François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement, est en arrêt de travail et son absence est d'une durée indéterminée;

ATTENDU qu'il y a lieu de lui désigner un (e) remplaçant (e);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,
Et résolu de désigner madame Jessie Jacques, pour remplacer monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement, durant son absence.

Durant le remplacement, il est également résolu d'investir madame Jessie Jacques de tous les pouvoirs conférés par la loi dans son champ d'activités et de lui autoriser à émettre, à signer et à signifier les constats d'infraction émis en fonction des règlements municipaux qu'elle applique.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-305

EMBAUCHE D'UN CONTRACTUEL TEMPORAIRE AU SERVICE DES LOISIRS

ATTENDU la démission d'un contractuel au Service des loisirs;

ATTENDU qu'il y a lieu de pourvoir le poste vacant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Martine Poulin,
Et résolu d'autoriser l'embauche d'un contractuel temporaire au Service des loisirs d'une durée indéterminée selon les dispositions prévues de la convention collective.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-306

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2018

Conformément à l'article 148 du Code municipal, le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune.

Il est alors proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par la conseillère Martine Poulin,
Et résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, lesquelles débiteront à 19h30 aux jours, dates et endroits apparaissant au calendrier ci-dessous :

Mois	Lundi	Emplacement
Janvier	15	Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Février	5	Centre intergénérationnel, Sacré-Cœur-de-Marie
Mars	5	Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Avril	9	Centre intergénérationnel, Sacré-Cœur-de-Marie
Mai	7	Salle communautaire de l'église, Saint-Daniel
Juin	4	Chalet des loisirs, Sainte-Anne-du-Lac

Juillet	9	Salle communautaire de l'église, Saint-Daniel
Août	13	Chalet des loisirs, Sainte-Anne-du-Lac
Septembre	10	Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Octobre	1	Centre intergénérationnel, Sacré-Cœur-de-Marie
Novembre	5	Édifice Bernardin-Hamann, Saint-Méthode
Décembre	3	Centre intergénérationnel, Sacré-Cœur-de-Marie

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-307

NOMINATION DU CABINET MUNICIPAL : ATTRIBUTION DES DOSSIERS MUNICIPAUX ET DES MANDATS DE REPRÉSENTATION

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu d'attribuer les dossiers municipaux et les mandats de représentation aux différents conseillers de la manière suivante :

Pascal Binet (maire)

- Responsable des dossiers municipaux :
 - Vision et plan stratégique;
 - Finances;
 - Ressources humaines;
 - Histoire et patrimoine;
 - Promotion et image de la municipalité;
 - Information, relation avec les citoyens, politique de communication.

Sylvain Jacques (district 1)

- Responsable des dossiers municipaux :
 - Développement domiciliaire;
 - Développement de la zone agroforestière (PDZA, incubateur, cuisine, jardin);
 - Chemins et travaux publics;
 - Plein air.
- Sièges sur les comités :
 - Office municipal d'habitation;
 - Comité plein air Adstock;
 - Fonds de développement du territoire.

Michel Rhéaume (district 2)

- Responsable des dossiers municipaux :
 - Développement économique;
 - Urbanisme, zonage, règlements municipaux et agrandissement des périmètres urbains;
 - Politiques de développement socio-économique et d'achat local;
 - Maintien des services de proximité.
- Sièges sur les comités :
 - Comité consultatif en urbanisme;
 - Fonds de développement du territoire;
 - Comité de promotion industrielle.
- Répondant au conseil pour les comités :
 - Comité de promotion industrielle d'Adstock;
 - Société de développement socio-économique d'Adstock;
 - Société de développement de Sacré-Cœur-de-Marie.

Nelson Turgeon (district 3)

- Responsable des dossiers municipaux :
 - Bâtiments et équipements municipaux;
 - Aqueduc et égout;
 - Sécurité civile, publique et protection incendie;

- Communications sur le territoire.
- Siège sur les comités :
 - Office municipal d'habitation;
 - Comité de promotion industrielle;
 - Comité des ressources humaines.
- Répondant au conseil pour les comités :
 - Office municipal d'habitation;
 - Bibliothèque;
 - Clubs sociaux (Chevaliers de Colomb, Club chasse et pêche, motoneige et Quad).

Martine Poulin (district 4)

- Responsable des dossiers municipaux :
 - Développement touristique;
 - Environnement;
 - Culture, événements et activités sociales;
 - Politique de reconnaissance.
- Siège sur les comités :
 - Comité consultatif sur l'environnement;
 - Coop de solidarité du Mont Adstock;
 - Fonds de développement du territoire.
- Répondant au conseil pour les comités :
 - Associations riveraines;
 - RAPPELA.

Nicole Champagne (district 5)

- Responsable des dossiers municipaux :
 - Politique d'accueil (nouveaux arrivants et nouveau-nés);
 - Politique familiale, jeunes et aînés;
 - Embellissement municipal;
 - Transport (collectif, adapté, sentiers, vélo, etc.).
- Siège sur les comités :
 - Comité de suivi de la politique familiale;
 - Transport adapté MRC des Appalaches;
 - Patrouille nautique;
 - Vieillir en santé.
- Répondant au conseil pour les comités :
 - Tous les groupes d'Âges d'Or;
 - Les deux cercles de Fermières;
 - Les groupes d'entraide à la collectivité;
 - Comité d'embellissement de Sacré-Cœur-de-Marie.

Pierre Quirion (district 6)

- Responsable des dossiers municipaux :
 - Loisirs, sports, parcs et terrains de jeux;
 - Politique d'entretien des chemins privés;
 - Gestion des matières résiduelles (collecte des ordures, recyclage, compost);
 - Santé et sécurité au travail.
- Siège sur les comités :
 - Office municipal d'habitation;
 - Régie intermunicipale région de Thetford;
 - Comité de suivi de la politique familiale;
 - Comité des ressources humaines.
- Répondant au conseil pour les comités :
 - Tous les comités loisirs et O.T.J.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-308

MAIRE SUPPLÉANT : DÉTERMINATION DE LA MÉTHODE DE NOMINATION ET NOMINATION

ATTENDU l'intérêt et la préoccupation pour chacun d'occuper le poste de maire suppléant à tour de rôle;

ATTENDU qu'il y a lieu de déterminer une méthode de nomination du maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu ce qui suit :

- de déterminer la nomination du maire suppléant selon la méthode suivante :
 - l'occupation du poste de maire suppléant se fera en alternance entre les conseillers municipaux;
 - le maire suppléant sera nommé pour une période de six (6) mois;
 - l'ordre du maire suppléant sera déterminé par l'ancienneté des conseillers municipaux, soit :
 1. Martine Poulin;
 2. Nelson Turgeon;
 3. Nicole Champagne;
 4. Pierre Quirion;
 5. Michel Rhéaume;
 6. Sylvain Jacques.
 - advenant que le conseiller refuse le poste de maire suppléant, le poste est offert au conseiller le suivant dans la liste d'ancienneté. Lors de la prochaine nomination, le conseiller le plus ancien ayant refusé se verra offrir une autre fois le poste;
- après application de la méthode, de nommer madame Nicole Champagne à titre de mairesse suppléante pour une période de six (6) mois.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-309

DOSSIER JACQUES LESSARD – SONYA NÉRON : ABROGATION DE LA RÉOLUTION 17-08-230

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu d'abroger, à toutes fins que de droit, la résolution numéro 17-08-229 adoptée par le conseil de la Municipalité d'Adstock le 14 août 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-310

DOSSIER JACQUES LESSARD – SONYA NÉRON : IDENTIFICATION DE SERVITUDES, APPROBATION DES MODALITÉS DE TRANSFERT DE TITRE DE PROPRIÉTÉ, MANDAT AU NOTAIRE ET AUTORISATION DE SIGNATURE DES DOCUMENTS

ATTENDU que la Municipalité d'Adstock et Jacques Lessard ainsi que Sonya Néron se sont entendus sur les modalités de transferts mutuels d'assiettes de chemin constituant le chemin J.-E.-Fortin;

ATTENDU que le rapport d'expertise portant le numéro 1244-919 daté du 4 novembre 2013 préparé par « Lanthier, Gagné, expert évaluateurs en immeuble » traite de la valeur attribuée aux terrains à céder;

ATTENDU que les lots 5 932 971, 5 136 393, 5 932 973, 5 932 974 et 6 016 120 sont mis en cause;

ATTENDU que des servitudes doivent être identifiées et notariées;

ATTENDU que pour procéder au transfert de propriété, il y a lieu de confier à un notaire le mandat de préparer les actes légaux et d'en autoriser les signatures;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé la conseillère Martine Poulin,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,
Et résolu ce qui suit :

- d'accepter les modalités de transfert intervenues le 24 février 2017 entre la Municipalité d'Adstock et Jacques Lessard ainsi que Sonya Néron, à savoir :
 - la Municipalité d'Adstock cède, à monsieur Lessard et madame Néron, le lot 5 932 971;
 - monsieur Lessard et madame Néron cèdent, à la Municipalité d'Adstock pour un montant de 12 709 \$, c'est-à-dire l'indemnité présentée par « Lanthier, Gagné, expert évaluateurs en immeuble » dans son rapport du 4 novembre 2013, les lots 5 136 393, 5 932 973, 5 932 974 et 6 016 120;
 - de partager à parts égales les frais d'honoraires professionnels;
 - de comptabiliser, à titre de compte à payer pour la municipalité, la somme résultant de la soustraction des honoraires partagés à parts égales du montant de 12 709 \$;
 - d'utiliser cette somme au fil des années pour acquitter les taxes municipales des cessionnaires;
- de confier à Me Sophie Dion, notaire, le mandat de produire et d'enregistrer les documents nécessaires au transfert de propriété;
- d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, tous les documents visant la bonne conduite de ce dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-311

FORMATION POUR LES ÉLUS OFFERTE PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) : AUTORISATION D'INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ÉLUS

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,
Et résolu d'autoriser les conseillers Michel Rhéaume et Sylvain Jacques à participer à la formation de la FQM pour les élus au montant de 390 \$ taxes en sus.

Il est bien entendu que les coûts d'inscription et les frais afférents seront entièrement défrayés par la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-312

DÎNER D'INFORMATION DE LA SADC : AUTORISATION D'INSCRIPTION

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu d'autoriser madame Renée Vachon à participer à un dîner d'information organisé par la SADC au montant de 10 \$. Il est bien entendu que les coûts d'inscription et les frais afférents seront entièrement défrayés par la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-313

PARTY DES FÊTES DES EMPLOYÉS : AUTORISATION DE DÉPENSES

Comme à chaque année, la Municipalité d'Adstock réunit, au cours de la période des Fêtes, ses employés et les élus. À cet égard, il y a lieu d'autoriser un budget de dépenses.

Suite aux discussions,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu d'autoriser une dépense d'environ 2 500 \$ pour l'organisation d'un souper et d'une soirée récréative pour les employés(es) et élus(es) accompagnés(es) de leur conjoint(e) dans le cadre du temps des Fêtes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-314

Aménagement, urbanisme et environnement

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 214-17, AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 83-07 EN VUE DE PERMETTRE LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT TERRAIN SUR DE NOUVEAUX TRONÇONS DE ROUTE

ATTENDU que le paragraphe 14° de l'article 626 du Code de la sécurité routière accorde à la Municipalité le pouvoir d'adopter un règlement pour permettre la circulation des véhicules hors route sur son territoire;

ATTENDU que la Municipalité régleme actuellement la circulation des véhicules tout terrain circulant sur certains chemins publics dont l'entretien est à sa charge afin d'assurer la sécurité des usagers de la route;

ATTENDU que la Municipalité désire amender son règlement portant le numéro 83-07 afin de permettre la circulation des véhicules hors route sur des tronçons supplémentaires de son territoire;

ATTENDU qu'un avis de motion a été dûment donné par la conseillère Nicole Champagne lors de la séance ordinaire tenue le lundi, 2 octobre 2017 en vue de l'adoption du présent règlement;

ATTENDU que les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu, renoncent à sa lecture et s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu d'adopter le règlement 214-17 amendant le règlement numéro 83-07 en vue de permettre la circulation des véhicules tout terrain sur de nouveaux tronçons de route.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-315

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MESSIEURS GILLES BINET ET ÉRIC BUJOLD AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU que la Municipalité d'Adstock a le pouvoir, en vertu des articles 146 à 148 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de constituer un comité consultatif d'urbanisme sur son territoire en plus d'y prévoir des modalités conformément aux dispositions de ladite loi;

ATTENDU que l'article 3.2 du règlement 18-02 constituant le Comité consultatif d'urbanisme prévoit que la durée du mandat des membres du Comité est de deux (2) ans et qu'il est renouvelable par résolution du conseil;

ATTENDU que les mandats de messieurs Gilles Binet et Éric Bujold arrivent à échéance;

ATTENDU leur intérêt respectif à siéger comme membre au sein du Comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu de renouveler le mandat de messieurs Gilles Binet et Éric Bujold au sein du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux (2) ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-316

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU que le 8 avril 2014, la Municipalité d'Adstock a adopté le règlement 160-14 constituant le Comité consultatif sur l'environnement;

ATTENDU que l'article 3.3 dudit règlement prévoit que la durée de mandat des membres est de deux (2) ans et que le mandat est renouvelable;

ATTENDU l'intérêt de l'ensemble des membres à poursuivre leur mandat au sein du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,

Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu de renouveler le mandat selon leur table respective de messieurs Roger Lamothe, Jean Roy, Serge Nadeau et André Fortin au sein du Comité consultatif sur l'environnement pour une période de deux (2) ans. Un appel de candidatures sera lancé pour pourvoir les deux postes vacants.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-317

APPUI DU CONSEIL DANS LA DEMANDE DE MONSIEUR TIMOTHÉE JACQUES AUPRÈS DE LA CPTAQ

ATTENDU que le conseil municipal a donné son appui à deux reprises à la demande de monsieur Timothée Jacques auprès de la CPTAQ;

ATTENDU que le conseil municipal est d'avis que cette demande ne contrevient pas à l'objectif de favoriser l'utilisation prioritaire du sol à des fins d'activités agricoles et la coexistence harmonieuse des utilisations agricoles et non agricoles;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,
Et résolu d'appuyer, sans réserve, la demande de monsieur Timothée Jacques et
d'acheminer une lettre d'appui s'adressant à la Commission de protection du
territoire et des activités agricoles du Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-318

**CESSION AU MONTANT D'UN (1) DOLLAR ET FERMETURE DÉFINITIVE À LA
CIRCULATION AUTOMOBILE D'UN CHEMIN DE COLONISATION D'UNE
PARTIE DU LOT 5 450 380 : AUTORISATION DE SIGNATURE**

ATTENDU que ce chemin a été verbalisé en 1897 et est sous la responsabilité de
la Municipalité;

ATTENDU que ce chemin n'a jamais été fermé à la circulation officiellement;

ATTENDU que le chemin n'est pas carrossable;

ATTENDU qu'une demande a été déposée au conseil par monsieur Martin Marois
afin de se porter acquéreur d'une partie du lot 5 450 380;

ATTENDU qu'il y a lieu de fermer définitivement ce chemin de colonisation à la
circulation automobile et de céder cette partie du lot à monsieur Marois;

ATTENDU que le demandeur s'engage à assumer tous les frais professionnels
reliés à cette demande;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Martine Poulin,
Et résolu de confirmer à monsieur Martin Marois ce qui suit :

- que la Municipalité d'Adstock accepte de céder une portion du lot
5 450 380;
- que la Municipalité d'Adstock n'assumera aucun frais et que le soussigné
s'engage à défrayer l'ensemble des coûts relativement à ladite cession;
- que l'acte notarié doit être soumis pour approbation à la municipalité;
- d'autoriser le maire et la directrice générale à signer, pour et au nom de la
Municipalité d'Adstock, tous les documents utiles et nécessaires à la bonne
conduite du dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-319

**RENDEZ-VOUS RÉGIONAL EN PATRIMOINE BÂTI DE LA MRC DES
APPALACHES : DÉSIGNATION D'UN RÉCIPIENDAIRE DANS LA
MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK**

ATTENDU que, dans le cadre du Rendez-vous régional en patrimoine bâti de la
MRC des Appalaches, la MRC organise une activité de reconnaissance
pour mettre en valeur ses propriétés patrimoniales et décernera un prix
honorifique aux 19 récipiendaires;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu de désigner un récipiendaire en la personne de monsieur Ghislain Lachance et de madame Lucette Poulin et dont la propriété ancestrale est située au 217, chemin de la Grande-Ligne, dans le cadre du Rendez-vous régional en patrimoine bâti de la MRC des Appalaches.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Développement socio-économique

17-11-320

REMBOURSEMENT POUR LES TRAVAUX DE MAIN D'ŒUVRE DU CLUB CHASSE ET PÊCHE ST-MÉTHODE – ST-DANIEL INC.

ATTENDU que la construction de la tour de télécommunication a obligé le club Chasse et Pêche à effectuer certains travaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Martine Poulin,
Et résolu de défrayer le montant de 640 \$ pour compenser le coût des travaux qui ont dû être réalisés et seront imputés au projet financé par Développement économique Canada;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-321

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA : ATTRIBUTION D'UN MANDAT POUR L'INSTALLATION D'UNE CLÔTURE DANS LE PARC INDUSTRIEL

ATTENDU que les travaux de consolidation du parc industriel ont nécessité le remplacement de la clôture;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,
Et résolu d'attribuer à « Inter Clôtures Bois-Francs », pour un montant de 24 667 \$, taxes en sus, l'installation d'une clôture dans le parc industriel. Ces travaux sont financés par l'aide financière provenant de Développement économique Canada.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-322

SITE INTERNET DE LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ RÉCRÉOTOURISTIQUE DU MONT ADSTOCK : CONTRIBUTION MUNICIPALE

ATTENDU que la Municipalité d'Adstock octroie chaque année une commandite de 800 \$ à la Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock pour un panneau publicitaire;

ATTENDU que la Coopérative souhaite investir dans la promotion en refondant son site Internet;

ATTENDU que le conseil municipal souhaite bonifier son aide financière et qu'en échange, la Coopérative maintient le panneau publicitaire de la Municipalité pour la saison 2017-2018;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Martine Poulin,

Et résolu d'autoriser une aide financière de 1 000 \$ à la Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock pour la refonte de leur site Internet.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Travaux publics et voirie

INFORMATION SUR LES CHANTIERS

Dans le but d'informer les citoyens, Monsieur le Maire donne une mise à jour concernant les différents chantiers en cours dans la Municipalité.

17-11-323 TRAVAUX DE PULVÉRISATION, DE PLANAGE ET D'ASPHALTAGE : RETENUE DU CHÈQUE LE TEMPS DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé par la conseillère Martine Poulin,
Et résolu que la Municipalité d'Adstock retienne le chèque destiné à « Sintra Inc. – région Estrie » pour les travaux qui ont été exécutés à ce jour dans le but de s'assurer que les travaux avancent tel que prévu dans l'échéancier et soient exécutés selon les règles de l'art.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-324 PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIRRL : DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

ATTENDU que la Municipalité d'Adstock entendait réaliser plusieurs travaux en 2017 financés en partie par le programme « Accélération des investissements sur le réseau routier local » (AIRRL);

ATTENDU les nombreux imprévus, la Municipalité d'Adstock n'a pu réaliser l'ensemble des travaux prévus pour 2017;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,
Et résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports le report de l'échéancier des travaux à réaliser dans le cadre du programme AIRRL au 30 juin 2018, initialement prévu au 31 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-325 DÉNEIGEMENT AU LAC ROCHU : OCTROI D'UN CONTRAT À UN ENTREPRENEUR

ATTENDU que la municipalité a accepté, en vertu de la résolution portant le numéro 13-12-151, de prendre à sa charge l'entretien de la route du Lac-Rochu;

ATTENDU que la Municipalité, en vertu de cette prise en charge, doit pourvoir au déneigement de ce chemin;

ATTENDU qu'il y a lieu de confier cette tâche à un entrepreneur;

ATTENDU que Stéphane Marcoux a signifié son intention de poursuivre les activités de déneigement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,

Appuyé par la conseillère Martine Poulin,

Et résolu ce qui suit :

- d'autoriser le déneigement à forfait de la route du Lac-Rochu sur une distance d'environ 756 mètres;
- de confier à monsieur Stéphane Marcoux, entrepreneur privé du secteur, pour un montant de 2 550 \$, taxes incluses, le mandat de déneigement de la partie de la route en question;
- lorsque requis, d'autoriser monsieur Marcoux à s'approvisionner en abrasif à même la réserve de la Municipalité d'Adstock;
- que la Municipalité d'Adstock décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages pouvant être causés à la voie de circulation par l'attribution de ce contrat, monsieur Marcoux ayant été informé de cette déclinaison.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-326

DÉNEIGEMENT AU LAC JOLICOEUR : OCTROI D'UN CONTRAT À UN ENTREPRENEUR

ATTENDU que la Municipalité d'Adstock désire confier à un entrepreneur le déneigement des rues autour du lac Jolicoeur;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu d'octroyer, à l'entrepreneur « Forfaits Renaud Doyon », le contrat de déneigement des rues du lac Jolicoeur au prix de 14 607.57 \$, taxes applicables incluses.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sécurité publique

17-11-327

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA CASERNE INCENDIE : ATTRIBUTION DE CONTRATS ET ACHAT D'ÉQUIPEMENTS

ATTENDU la relocalisation de la caserne incendie plus tôt cette année dans un ancien motel industriel;

ATTENDU la contribution financière de la Boulangerie St-Méthode pour l'achat d'un équipement;

ATTENDU que la Municipalité d'Adstock souhaite acheter de l'équipement et effectuer des travaux pour terminer l'aménagement de la caserne incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé par la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu ce qui suit :

- d'attribuer le contrat pour les travaux d'aménagement de la caserne à « Constructions Marquis Poulin inc. »
- d'autoriser une dépense de 10 287.86 \$ pour les travaux d'aménagement et l'achat d'équipements à la caserne incendie.
- de financer cette dépense à même le fonds de roulement sur une période de deux (2) ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Loisirs, culture et vie communautaire

17-11-328

DIRECTIVES DE CHANGEMENT POUR LES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DU COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

ATTENDU la nécessité de mettre à niveau le système de gicleurs et quelques éléments électriques qui n'étaient pas identifiés dans les plans et devis;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé le conseiller Michel Rhéaume,

Appuyé la conseillère Nicole Champagne,

Et résolu d'accepter les directives de changement pour les travaux de mise à niveau du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher qui sont au montant de 31 689.54 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-329

PROJET DE MISE À NIVEAU DU COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER : RECOMMANDATION DE PAIEMENT NUMÉRO 2 ET 3

En regard des travaux d'amélioration du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher et conformément aux recommandations écrites datées du 11 octobre 2017 et du 13 novembre 2017 émanant de la firme « Lemay Côté Architectes inc. », chargée de projet,

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,

Appuyé le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu d'accepter la demande et d'autoriser le paiement numéro 2 au montant de 235 155.73 \$ et d'autoriser le paiement numéro 3 au montant de 394 007.30 \$ pour les travaux de mise à niveau du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-330

PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE 2018 : DÉPÔT D'UN PROJET ET AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU que le ministère de la Famille a créé le « Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la garde estivale »;

ATTENDU la Municipalité d'Adstock désire soumettre une demande d'aide financière dans le cadre dudit programme pour bonifier les activités offertes aux familles;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé la conseillère Nicole Champagne,

Appuyé le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu d'autoriser monsieur Justin Lessard Nadeau, coordonnateur du service des loisirs, de la culture et des relations avec les groupes communautaires, à déposer une demande d'aide financière d'un montant maximal de 15 000 \$ dans le cadre du « Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la garde estivale » et à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, tous les documents utiles et nécessaires à la bonne conduite du dossier.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-331 **RÉFECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Le secrétariat municipal accuse réception d'une demande d'aide financière, au montant de 5 200 \$, pour l'achat d'étagères pour la Bibliothèque de l'Avenir.

Suite aux discussions,

Il est proposé la conseillère Nicole Champagne,

Appuyé la conseillère Martine Poulin,

Et résolu d'accepter le principe d'accorder une aide financière à la Bibliothèque de l'Avenir. Toutefois, puisqu'une demande a été déposée dans le cadre du programme « Nouveaux Horizons », le conseil souhaite attendre la réponse dudit programme concernant la subvention.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-332 **DEMANDE DE COMMANDITE D'OPÉRATION NEZ ROUGE : AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

Il est proposé le conseiller Pierre Quirion,

Appuyé le conseiller Michel Rhéaume,

Et résolu d'accorder une commandite de 100 \$ à Opération Nez rouge.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-11-333 **ACHAT D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE POUR LA PATINOIRE DU SECTEUR SAINT-DANIEL**

ATTENDU que la patinoire de St-Daniel doit être munie de nouveaux équipements pour déneiger la patinoire;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé la conseillère Nicole Champagne,

Appuyé le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu de procéder à l'achat d'une souffleuse au montant de 1 725 \$, taxes en sus.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Affaires diverses

17-11-334 **ADOPTION DES DIRECTIVES DE CHANGEMENT POUR LE COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER**

ATTENDU la volonté d'optimiser les espaces dans les locaux de la bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé le conseiller Michel Rhéaume,
Appuyé la conseillère Nicole Champagne,
Et résolu d'autoriser les directives de changements pour la réalisation d'une mezzanine dans la bibliothèque au montant de 16 371.50 \$, taxes en sus. Cette dépense sera financée à même le fonds de roulement sur une période de trois (3) ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

CORRESPONDANCE ET RAPPORTS

Les correspondances et les rapports reçus au cours du dernier mois furent transférés électroniquement et/ou présentés aux élus lors d'une séance de travail et/ou préparatoire au conseil municipal.

RAPPORTS ET COMPTES-RENDUS

R1) Les élus présentent la nomenclature des dossiers sur lesquels ils sont intervenus au cours du dernier mois et précisent également l'état d'avancement de chacun d'eux, le cas échéant.

INFORMATIONS MUNICIPALES

En regard du ou des sujets inscrits sous cette rubrique, au bénéfice des gens, s'il y a lieu, Monsieur le Maire commente chacun d'eux.

- Rendez-vous régional sur le patrimoine bâti de la MRC des Appalaches : 25 novembre 2017

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les contribuables, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets. Séance tenante, les réponses sont rendues. Les questions n'ayant pas été répondues le seront à une séance ultérieure.

17-11-335

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par la conseillère Nicole Champagne,
Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,
Et résolu de lever la séance à 21h54.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé tout un chacun des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

La directrice générale,

Pascal Binet

RV

Renée Vachon

